

<b>N° 90/2009 - SUBVENTION COMMUNALE EXERCICE 2009 – VERSEMENT DU SOLDE AU RUGBY CLUB ARGENS</b>
--

*Madame le Maire,*

*Rappelle à l'Assemblée que l'Association « Rugby Club Argens » a bénéficié, par délibération 47/2009 du 30 mars 2009, d'un acompte de subvention d'un montant de 4 000 €.*

*Indique que l'Association a exprimé récemment son besoin en trésorerie pour assumer les manifestations à venir.*

*Demande l'avis de l'Assemblée.*

*Le Conseil Municipal,*

*Où l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :*

<b>Association</b>	<b>Subvention 2008</b>	<b>Subvention sollicitée 2009</b>	<b>Acompte versé</b>	<b>Solde Proposé</b>	<b>Solde Voté</b>
Rugby Club Argens	9 000,00 €	9 500,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €